

Les approvisionnements d'énergie

Canadiens de compter sur les ressources canadiennes pour leurs besoins énergétiques. En fait de politique, nous avons eu une confrontation constante. En tant que Canadien et en tant que député, je tiens à dire que j'en ai assez de voir que le Canada ne peut adopter la moindre position sans se trouver tout d'abord un ennemi. Je sais pourquoi nous avons ce bill. C'est pour essayer de dresser une région du Canada contre l'autre. Ce que l'on cherche à faire ici, c'est répartir le pays en deux camps, régions productrices contre régions ayant besoin de ces ressources énergétiques. On veut faire du sujet une question préélectorale. C'est ce qu'a prétendu déjà le ministre de l'Industrie et du Commerce, lorsqu'il a pris la parole en 1973, avant les élections de 1974. C'est le style qui se répète aujourd'hui, pas le besoin. Le gouvernement sait depuis sept ans que les pays de l'OPEP ont des gouvernements instables. On sait depuis longtemps qu'il faut accroître les possibilités d'approvisionnement pour nos régions les plus excentriques.

En conclusion, aujourd'hui le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a essayé de créer l'illusion que mon parti avait cherché à faire de l'obstruction systématique à ce bill. En réalité les ministériels ont parlé presque autant que notre parti, si l'on compte les partis de l'opposition combinés. Le parti libéral s'est arrogé 75 p. 100 du temps de parole combiné des autres partis de la Chambre. Faut-il en déduire que dix minutes de l'intervention d'un député libéral sont plus longues ou plus courtes que dix minutes d'intervention d'un conservateur? Le temps est un facteur absolu qui ne change pas. La seule différence entre les discours des libéraux et les nôtres, c'est que les leurs nous engourdissent aux deux extrémités.

Des voix: Bravo!

M. Malone: Monsieur l'Orateur, pendant que j'y suis, j'aimerais traiter de la question de privilège qu'on a voulu soulever. Tout à l'heure, le député de Mercier (M. Boulanger) a prétendu que j'avais menti en lisant une citation. Je lui demande de retirer ses paroles au nom du bon usage parlementaire. J'espère que le député aura au moins la décence de reconnaître que lorsque nous prenons la parole à la Chambre, nos vis-à-vis ne sont pas obligés de se conduire comme des mésanges gavées de merises fermentées. J'espère que le député retirera purement et simplement ce qu'il a dit.

[Français]

M. Prosper Boulanger (Mercier): Monsieur l'Orateur, j'ai en main le dictionnaire anglais-français *Harrap's*. J'aimerais dire à l'honorable député que le mot «lie» veut dire «mensonge» en français. Quand j'ai dit «lie» en anglais, je voulais dire à l'honorable député qu'il s'agissait d'un mensonge innocent, c'est-à-dire qu'il ne disait pas quelque chose de méchant. Vous disiez que c'était un ministre qui, en 1974, avait déclaré une telle chose. A cette époque, il ne s'agissait pas d'un ministre mais d'un député de l'opposition progressiste conservatrice. A mon sens, je n'accuse donc pas l'honorable député d'être menteur, je dis qu'il a fait un mensonge innocent, c'est-à-dire qu'il a mal interprété les faits.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! Je crois que l'explication de l'honorable député n'est pas acceptable selon le Règlement de la Chambre quelle que soit l'interprétation qu'il veuille bien donner au mot «lie» ou au mot «mensonge» ou au mot «men-

[M. Malone.]

teur». Ce ne sont pas des mots parlementaires et il doivent être retirés.

[Traduction]

Je dois donner raison au député de Battle River (M. Malone). Les mots «mentir» et «mensonge» ne devraient pas être entendus au Parlement. Nous saurions gré au député de Mercier (M. Boulanger) de retirer ce qu'il a dit. Même les explications qu'il nous a données ne suffisent pas.

[Français]

Je crois que l'honorable député doit reconnaître... A l'ordre! Je crois que l'honorable député de Mercier (M. Boulanger) devrait être capable de parler lui-même, il n'a pas besoin de l'aide de tous ses collègues autour de lui. J'essaie d'être sérieux, cela peut sembler drôle pour certains députés, mais je crois que la procédure de la Chambre et le décorum que l'on doit maintenir dans cette institution sont aussi valables des deux côtés, qu'il s'agisse d'un ami ou d'un parlementaire. L'honorable député de Mercier a la parole.

[Traduction]

M. Boulanger: Je vous remercie beaucoup, monsieur l'Orateur. En bon et honnête parlementaire et aussi en bon Canadien, c'est avec fierté et avec beaucoup de plaisir que je retire le mot «mensonge» que j'ai pu prononcer. Et aussi comme un vrai Canadien et un vrai parlementaire, je vous fais toutes mes excuses.

Des voix: Bravo!

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, l'échange de propos entre le député de Mercier (M. Boulanger) et le député de Battle River (M. Malone) se termine sur une bonne note comme le souhaitait Votre Honneur, même si cela me rappelle l'histoire bien connue de ce député qui demandait à l'Orateur s'il lui était permis d'appeler un de ses vis-à-vis un e.d.c. L'Orateur lui répondit que ce n'était pas permis. Et le député de rétorquer: «Dans ce cas, je ne le dirai pas. J'espère seulement qu'au moment où le député rentrera chez-lui ce soir, sa mère sortira de dessous le Perron pour le mordre».

Le Nouveau parti démocratique appuie le projet de loi aussi imparfait soit-il. Je tiens à vous le dire ainsi qu'aux députés. Néanmoins, plus j'écoute le ministre, plus je me demande s'il va l'appuyer.

• (2110)

Si quelqu'un agit à son corps défendant, c'est bien le ministre et le gouvernement. Ils ont très peur qu'on les traite de socialistes, ou qu'on les accuse d'instaurer des mesures socialistes, alors qu'en fait, ils se contentent d'établir une mesure qu'ils ont essayé d'instaurer en 1973 et en 1974, et qu'ils ont appliquée lorsque le Parlement était minoritaire. Néanmoins, ils l'ont fait avec beaucoup de répugnance. Je suppose que la majorité des membres du caucus libéral ont accepté cette mesure à leur corps défendant. Ils ont très peur que les conservateurs les accusent d'être socialistes. Si cela fait d'eux des socialistes, monsieur l'Orateur, je me demande ce que nous sommes. Appeler cela du socialisme, c'est vraiment faire affront au vrai socialisme, au socialisme démocratique.

Le ministre a fait des pieds et des mains pour faire adopter cette loi, mais je dois constater que, plus il se dépêche, plus il prend de retard. Il a accusé les conservateurs de faire de l'obstruction systématique, mais il a pris une heure pour faire